

# Les électrosensibles doivent être pris en charge, déclare l'Anses

28 mars 2018

Il y a une « absence de preuve expérimentale solide permettant d'établir un lien de causalité entre l'exposition aux champs électromagnétiques et les symptômes décrits par les personnes se déclarant EHS » (électrohypersensible). Cependant, « la souffrance et les douleurs exprimées par les personnes se déclarant EHS correspondent à une réalité vécue les conduisant à adapter leur quotidien pour y faire face ».

Ce sont les deux principales conclusions du rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, rendu public ce matin, sur l'hypersensibilité aux ondes électromagnétiques. Ce rapport se base sur une synthèse de la littérature scientifique, ainsi que sur des auditions de médecins, chercheurs, associations et personnes concernées.

L'Anses, en conclusion, « recommande une prise en charge adaptée des personnes concernées ainsi que la poursuite des travaux de recherche ».

- **Source :** [Anses](#)

**Lire aussi :** [Linky perturbe la vie des électrosensibles : le témoignage de Joséphine \(VIDÉO\)](#)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Brèves](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Les-electrosensibles-doivent-etre-pris-en-charge-declare-l-Anses>